



Poids économique du sport en 2020

En 2020, après plusieurs années de hausse, la dépense sportive des ménages a brutalement baissé (-14,6 % en euros courants), en raison de la crise du COVID. Cette diminution est particulièrement marquée pour les services sportifs (-31,6 %), comme les inscriptions aux clubs de sport ou l'achat de billets pour les événements sportifs, et moins forte pour les biens sportifs (-4,5 %). Seuls les achats de bicyclettes progressent (+25 %).

Les dépenses des administrations publiques en faveur du sport diminuent légèrement (-2,3 %), sous l'effet du repli des dépenses des communes (-8,2 %), qui avaient fortement augmenté en 2019. Les importations de biens sportifs baissent de 7,7 %, tandis que les exportations diminuent de 6,4 %, résultant d'une diminution du déficit du commerce extérieur sportif, qui atteint 1,3 Md€.

Au total, les dépenses sportives des ménages représentent 0,8 % point de PIB, et les dépenses publiques en faveur du sport 0,6 point.

La présente fiche s'attache à mesurer l'évolution du poids économique du sport à travers plusieurs dimensions complémentaires¹ : les dépenses sportives des ménages, les dépenses des administrations publiques en faveur du sport, certaines dépenses des entreprises liées au sport (droits de retransmission et mécénat), et enfin les importations et exportations de biens sportifs.

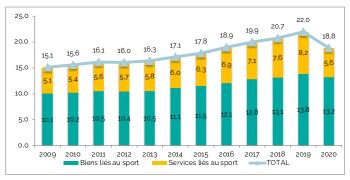
DÉPENSES SPORTIVES DES MÉNAGES

En 2020, dans le contexte de la crise du COVID, la dépense sportive des ménages en biens et services diminue de 14,6 % (après une hausse de +6,2 % en 2019 et +3,8 % en 2018, données révisées) pour atteindre 18,8 milliards d'euros (Md \in)², soit 0,8 point de PIB (produit intérieur brut).

Les biens sportifs comprennent notamment les vêtements de sport, les chaussures de sport, les articles de sport, les bicyclettes et les bateaux de plaisance. Les services sportifs regroupent entre autres les

graphique 1

Dépenses sportives des ménages (en valeur, milliards d'euros courants)



Source : INSEE, Fédération des industries nautiques, Institut français de la mode, cabinet NPD ; calculs INJEP-MEDES.

Lecture : en 2020, la dépense sportive des ménages en biens liés au sport étant évaluée à 13,2 milliards d'euros, celle en services liés au sport à 5,6 milliards d'euros, le total était de 18,8 milliards d'euros.

cotisations aux associations et clubs de sport (services caractéristiques), la location de biens et l'achat de billets pour les événements sportifs (services connexes).

La baisse enregistrée entre 2019 et 2020 est très marquée pour les services sportifs (-31,6 %), en lien avec les mesures prises dans le cadre de la crise du COVID. Elle est beaucoup moins forte sur les biens sportifs (-4,5 %). Ces derniers représentent la plus grande part de la dépense sportive des ménages, soit 70,2 % contre 63,2 % avant la crise : parmi eux, les articles de sport (hors habillement) représentent toujours le poste le plus important, avec 5,6 milliards d'euros, soit 30 % de la dépense sportive des ménages. Le seul secteur à tirer son épingle du jeu est celui des bicyclettes (+25 %), ce qui s'explique également par le contexte de crise sanitaire, contre une baisse de l'ordre de 10 % pour les articles de sport, 6 % pour les vêtements de sport et 4 % pour les chaussures de sport.

Les évolutions de la dépense sportive des ménages proviennent essentiellement du volume, car les indices des prix spécifiques à ce domaine sont pour l'essentiel assez stables. À titre d'illustration, l'indice de prix global de la dépense sportive des ménages a augmenté de 0,4 point en 2020 après une baisse de 0,2 point l'année précédente.

DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN FAVEUR DU SPORT

En 2020, les administrations dépensent 13,8 milliards d'euros en faveur du sport (-2,3 % par rapport à 2019), ce qui représente 0,6 point de PIB.

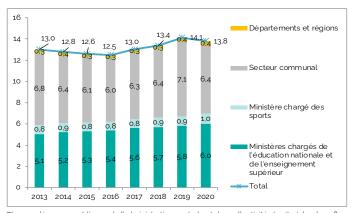
L'État contribue pour la moitié de ces dépenses (7,0 Md€ en 2020). Au sein de l'État, les ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur restent les plus gros contributeurs au titre de

^{1.} L'approche retenue ici se concentre sur les données les plus fiables disponibles, sans chercher à construire un compte satellite du sport de façon systématique. Une telle approche se situe dans la continuité de ce qui a été réalisé par l'INJEP jusqu'en 2017, tout en intégrant depuis l'année 2019 des innovations méthodologiques permettant d'améliorer la qualité de l'estimation (Dietsch, 2018).

^{2.} Toutes les dépenses sont données à prix courants.

graphique 2

La dépense publique en faveur du sport (en milliards d'euros courants)



Champ: dépenses publiques de l'administration centrale et des collectivités territoriales, hors flux internes du sous-secteur des administrations publiques locales

Source : ministère chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, et ministère chargé de l'enseignement supérieur, élaboration INJEP-MEDES.

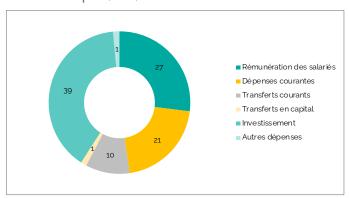
Lecture : les ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ont contribué à la dépense publique en faveur du sport à hauteur de 6,0 milliards d'euros en 2020, sur un total de 13.8 milliards d'euros.

la rémunération des enseignants d'éducation physique et sportive : ce poste représente environ 86 % des dépenses de l'État comptabilisées dans cette étude. Le reste revient au ministère chargé des sports.

En 2020, la dépense des administrations publiques locales (APUL) en faveur du sport s'élève à 6,8 Md€, en diminution de 8,2 % par rapport à 2019 : dans le contexte de la crise, elle retrouve son niveau de 2018 (en euros courants). Le sport représente ainsi 63 % des dépenses de la fonction « 08.1 - Services récréatifs et sportifs ». L'essentiel de cette dépense est financé par les communes et intercommunalités qui contribuent pour 94 % du total (soit 6,4 Md€). Les régions et départements supportent quant à eux 6 % du total (soit 0,4 Md€).

graphique 3

Structure des dépenses des administrations publiques locales en faveur du sport (en %)



Source: DGFIP; calculs INJEP-MEDES

Lecture : 27 % des dépenses des administrations publiques locales en faveur du sport en 2020 relèvent de la rémunération de leurs salariés.

Les dépenses d'investissement (acquisition nette d'actifs non financiers) représentent 39 % du total. Ce poste assez variable suivant les années est en baisse en 2020 (43 % du total en 2019, mais 38 % en 2018). Il s'agit du premier poste de dépenses en faveur du sport des administrations publiques locales (voir graphique 3). Viennent ensuite les rémunérations (27 %) et les dépenses courantes³ (21 %).

DÉPENSES SPORTIVES DES ENTREPRISES: DROITS DE RETRANSMISION ET MÉCÉNAT

Les droits des retransmissions des événements sportifs⁴ apparaissent logiquement en baisse en 2020 (-6,3 % contre +2,9 % en 2019) pour atteindre 1,7 Md€.

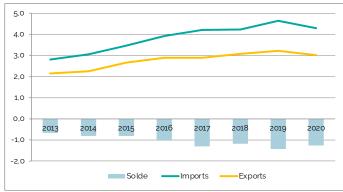
Les dernières informations sur le mécénat sportif d'entreprise remontent à 2019. D'après le baromètre ADMICAL 2020 du mécénat d'entreprise en France, le sport restait en 2019 le domaine mobilisant le plus d'entreprises au titre du mécénat (plus de la moitié des entreprises mécènes le sont dans le domaine sportif). Le sport correspondait à 15 % du budget consacré par les entreprises (essentiellement des TPE et PME) au mécénat en 2019.

COMMERCE EXTÉRIEUR EN BIENS SPORTIFS

Les exportations de biens à usage sportif ont diminué (-6,4%) en 2020 avec la crise pour s'établir à 3,0 Md€, après plusieurs années d'augmentation consécutive (+5,2 % en 2019). Contrairement à ce qu'il en était avant la crise, le principal poste, les articles de sport, est en baisse (-3,9 %) ; en revanche les exportations de bicyclettes sont en hausse (+11,8 %).

graphique 4

Commerce extérieur de biens sportifs



Source: INSEE; calculs INJEP-MEDES.

Lecture : en 2020, les exports de biens sportifs étaient de 3,0 milliards d'euros, les imports de 4,3 milliards d'euros, et le solde était donc négatif à hauteur de 1,3 milliard d'euros

Les importations sont également à la baisse avec -7,7 %, après une hausse en 2019 (+9,7 %). Elles s'élèvent à 4,3 Md€ en 2020. Ces évolutions sont essentiellement en volume : les prix, à l'export comme à l'import, diminuent très légèrement (-0,6 % à l'export et -0,8 % à l'import en 2020). Il résulte de ces évolutions différenciées que le solde commercial des biens sportifs, qui est négatif, s'améliore en 2020 : malgré l'absence de dynamique positive des exportations, il passe de -1,4 Md€ en 2019 à -1,3 Md€ en 2020

Bruno Dietsch, chargé d'études INJEP

POUR ALLER PLUS LOIN

- Baromètre du mécénat d'entreprise ADMICAL 2020 (en ligne).
- Dietsch B., 2018, Estimer le poids économique du sport : méthodologie, INJEP Notes et rapports/Note thématique [en ligne].
- Dietsch B., 2022, « Poids économique du sport Édition 2022. Méthodologie », INJEP.

^{3.} Consommations intermédiaires au sens de la comptabilité nationale

^{4.} Source : données transmises par le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel).